



MIM

Votre **MENSUEL** **D'INFORMATION MUNICIPALE**

MOT DU MAIRE

Après plus d'un an de censure, il me fait plaisir de vous retrouver via cette chronique du « Mot du maire ». Notez qu'en plus de la version papier publiée dans le Mensuel d'information municipale (MIM), le « Mot du maire » sera aussi diffusé par l'entremise de ma liste d'envoi électronique, laquelle servira aussi à la transmission d'autres communications de ma part.

ÉLECTIONS DU 5 NOVEMBRE 2017

Le dimanche 5 novembre dernier avaient lieu les élections à Saint-Augustin-de-Desmaures. Nouvelle réjouissante : vous êtes allés voter en grand nombre. Plus de 50% des électeurs inscrits se sont en effet prononcés, soit près de 10% de plus que lors des élections de 2013.

Vous venez de me réitérer votre confiance à titre de maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. J'en suis honoré et vous remercie sincèrement.

Félicitations à M. Corbeil pour son engagement au cours de la campagne électorale de même qu'à tous les candidats et les candidates qui ont sollicité votre appui aux postes de conseiller. Ils vous ont tous présenté leur approche et vous ont écouté. Toutes et tous avec l'ambition légitime d'apporter une contribution au mieux-être de notre ville. Avec seulement 7 postes à pourvoir, considérant les 19 candidatures présentées, il y a nécessairement plus de déception que de joie parmi eux. Mais toutes et tous peuvent être fiers de leur contribution à notre vie démocratique. Je tiens à les féliciter et à les remercier pour leur engagement ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui les ont appuyés.

Voici la liste des nouveaux conseillers élus.

District 1 (Des Côteaux)	- M. Marcel Desroches
District 2 (Portneuf)	- M. Jean Simard
District 3 (Lahaye)	- M. Yannick LeBrasseur
District 4 (Du Lac)	- M. Raynald Brulotte
District 5 (Des Bocages)	- Mme Annie Godbout
District 6 (Haut-St-Laurent)	- M. Jonathan Palmaerts

J'ai indiqué que je ne croyais pas à la pertinence d'un parti politique dans une ville de la taille de la nôtre, du moins pas pour le moment. La ligne de parti et la pensée unique, on l'a essayée pendant près de 10 ans à Saint-Augustin-de-Desmaures, avec le triste résultat que l'on connaît.

Vous avez élu 6 conseillers indépendants. Un conseil municipal constitué d'individus forts et indépendants est gage d'une gouvernance saine et réfléchie. Saint-Augustin-de-Desmaures a de grands défis à relever au cours des 4 prochaines années. Avec le résultat de l'élection du 5 novembre dernier, on a désormais un groupe de personnes à la hauteur pour arriver à réparer des années de gouvernance désastreuse. Ensemble, forts de votre appui et de votre collaboration, nous allons prendre les décisions qui s'imposent afin de nous attaquer vigoureusement au remboursement de la titanique dette dont nous avons hérité tout en maintenant une offre de services de qualité. Ce ne sera pas simple, la tâche est immense, mais nous avons dorénavant en place des gens compétents et dédiés en qui j'ai pleinement confiance pour bien servir vos intérêts et gouverner de façon honnête et transparente.



UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTE

En matière de transparence, le conseil municipal a déjà posé des gestes concrets à l'occasion de sa première séance publique, tenue le 21 novembre dernier. En effet, des résolutions ont été unanimement adoptées pour que la Ville se charge de la web-diffusion en direct et en différé des séances du conseil et réinstalle la présente chronique du « Mot du maire » dans le MIM.

Une saine démocratie municipale implique que les citoyens soient minimalement en mesure de se forger eux-mêmes une opinion claire quant à la performance de leurs élus entre deux élections. La libre circulation de l'information est la clé permettant le respect de ce droit fondamental. L'information n'est pas un luxe, mais une nécessité.

BUDGET 2018

Pour les membres nouvellement élus au sein du conseil municipal, les rencontres de travail à venir seront essentiellement consacrées, en plus des affaires courantes, au budget 2018 qui sera adopté au cours des prochaines semaines. Tous auront ainsi l'occasion de se familiariser avec les multiples facettes des finances municipales et la réalité de celles de Saint-Augustin-de-Desmaures avant que ne se dégagent certains consensus politiques qui présideront aux décisions à venir.

Soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour vous garantir une gestion rigoureuse et prudente qui permettra, une fois établi, le respect à moyen et long terme d'un cadre financier solide et viable.

REMERCIEMENTS

En terminant, je vous remercie de l'appui constant que vous m'avez exprimé de maintes façons au cours des deux dernières années. Un merci spécial aux certaines d'entre vous qui se sont déplacés pour venir assister, au fil des semaines et des mois qui passaient, aux séances du conseil municipal. Votre indéfectible engagement, votre intérêt soutenu et votre grande attention auront été exemplaires. Peu de villes au Québec voient de telles assistances à leurs séances de conseil et c'est tout à votre honneur. Je vous invite à continuer à y venir en grand nombre et à garder l'œil ouvert sur les travaux de votre conseil municipal. Parce que c'est de VOS affaires dont il est question. Et surtout pour que n'arrive plus jamais ce qui est arrivé.

Au-delà du devoir de mémoire, il y a désormais à Saint-Augustin-de-Desmaures un devoir de vigilance qui nous incombe à tous, élus et citoyens.

Salutations,

Sylvain Juneau, maire
Saint-Augustin-de-Desmaures

S'ABONNER ET SUIVRE LES OUTILS TECHNOS DE LA VILLE

Pour tout savoir sur votre Ville
ville.st-augustin.qc.ca

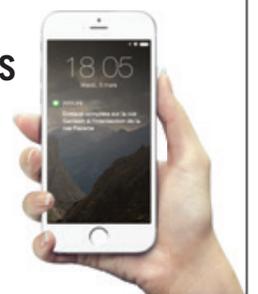


Cliquez J'AIME et devenez adepte
de notre page Facebook
facebook.com/vstaug



@vstaug

ABONNEZ-VOUS
AUX ALERTES CITOYENNES
(SECTION SERVICES EN LIGNE
DU SITE INTERNET)



Les bureaux administratifs de la Ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Fermés du 25 décembre au 3 janvier inclusivement. Joyeuses fêtes à tous!



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

NOVEMBRE 2017

Chers concitoyens,

Jusqu'à l'an dernier, l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes exigeait que le maire dépose un rapport sur la situation financière de sa ville au moins quatre semaines avant la présentation du budget de l'année suivante. De récentes modifications apportées à la loi ont fait tomber cette obligation. J'ai tout de même choisi de vous donner l'information encore cette année.

Je traiterai des éléments suivants :

- Le rapport financier 2016
- Le Programme triennal d'immobilisations 2017-2019
- La liste des contrats
- La rémunération des membres du conseil
- Les indications préliminaires quant aux états financiers 2017
- Orientation - programme quinquennal d'immobilisations 2018-2022

RAPPORT FINANCIER 2016

Préparé par le service de trésorerie et audité par une firme indépendante, le rapport financier 2016 a été déposé lors de la séance du conseil municipal du 20 juin 2017. Disponible sur le site Internet de la Ville, ce rapport dresse le portrait de la situation financière au 31 décembre 2016. Pour les 12 mois de l'année 2016, un excédent de fonctionnement d'un montant de 6 889 799 \$ a été réalisé. Ce résultat est essentiellement attribuable à la variation des éléments suivants par rapport aux prévisions budgétaires initiales.

	(en milliers de \$)
DÉPENSES (DIMINUTION)	
Rémunération	750
Charges sociales	610
Biens et services	100
Services professionnels, techniques et autres	850
Location, entretien et réparation	285
Biens non durables (ex: électricité, gaz, asphalte, etc.)	330
Frais de financement	400
Quotepart	500
Intérêts dette à long terme	1 200
REVENUS (AUGMENTATION)	
Taxes foncières	160
Droits de mutations	400
Intérêts sur arriérages de taxes	450
Transfert (Subvention)	680
TOTAL	6 715 \$



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2019

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2019 regroupe les projets d'investissement que la Ville projetait réaliser au cours des trois années à venir au moment de l'adoption du budget 2017, soit en décembre 2016. Il s'agit de dépenses en immobilisation essentiellement dédiées au développement ou à l'entretien des infrastructures.

Le PTI 2017-2019 a été adopté en séance du conseil municipal le 15 décembre 2016. Les investissements prévus sur trois ans totalisaient 20 M\$ incluant la portion assumée par d'autres sources de financement (taxes de secteur, subventions, etc.), dont 6 M\$ pour l'année 2017 seulement. Des règlements d'emprunt ont été adoptés en ce sens au cours de 2017. Cela dit, à ce jour, la majeure partie des travaux (et donc des dépenses) liés aux dits règlements d'emprunt n'a pas encore été réalisée et ne le sera vraisemblablement qu'en 2018.

LISTE DES CONTRATS

En conformité avec l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la liste de tous les contrats de 2 000 \$ et plus accordés à un même fournisseur et totalisant plus de 25 000 \$ a été déposée à l'occasion de la séance du conseil municipal du 21 novembre 2017. Cette liste est disponible au service du greffe et sur le site Internet de la Ville (sous l'onglet Appels d'offres).

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Détail des rémunérations et allocations des membres du conseil municipal pour l'année 2017.

MAIRE (POUR L'ANNÉE 2017)

Salaire de base	65 773,24 \$
Allocation non imposable	16 121,04 \$
Activités supra-municipales CMQ	8 940,90 \$

CONSEILLERS (POUR L'ANNÉE 2017)

Il est à noter que 5 des conseillers ont terminé leur mandat durant l'année financière 2017 et ont été remplacés par 5 nouveaux. La rémunération ci-après présentée considère le poste de conseiller pour l'année entière, sans égard à l'identité de son titulaire.

Salaire de base	16 248,96 \$
Allocation non imposable	8 124,48 \$

La conseillère siégeant sur le conseil d'administration (CA) du Réseau de Transport de la Capitale (RTC), madame France Hamel, a touché en 2017, en plus de son salaire de base et de son allocation non imposable, la somme de 13 618,67 \$ pour la période allant de janvier 2017 à novembre 2017. Depuis, c'est un élu de la Ville de L'Ancienne Lorette qui siège sur le CA du RTC.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS 2017

Selon les dernières données disponibles et les prévisions de dépenses pour ce qu'il reste de l'année, l'exercice 2017 devrait se terminer avec un surplus budgétaire de plus de 3,5 M\$. Cet excédent est essentiellement dû à des dépenses moindres que prévu pour le service de la dette (capital et intérêt), notamment en raison de dépenses en immobilisation non réalisées à ce jour.

ORIENTATIONS - PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2022

Des améliorations ont été apportées à la planification des investissements en immobilisations de la Ville. Ainsi, une vision à plus long terme sera désormais considérée en passant à un programme d'immobilisations sur cinq ans (plan quinquennal) et ce, même si la loi ne requière que des prévisions sur trois ans (plan triennal).

La situation financière précaire de la Ville requiert un programme d'immobilisations modeste et réaliste, tout en assurant un maintien de la condition des infrastructures. C'est l'esprit dans lequel seront prises les décisions pour l'élaboration du plan quinquennal qui sera déposé pour adoption en même temps que le budget 2018. Cela dit, considérant la récente élection des membres du conseil municipal, il serait prématuré d'aller plus loin à cet égard pour le moment. Il importe de laisser le temps aux nouveaux élus de bien prendre connaissance des différents enjeux financiers auxquels la Ville doit faire face et dégager des consensus politiques avant toute chose.

CONCLUSION

Les mêmes considérations que pour le Plan quinquennal d'immobilisation valent pour les prévisions budgétaires 2018. Je tiens à ce que les membres du conseil municipal nouvellement élus puissent prendre le temps de se familiariser avec les multiples facettes des finances municipales et la réalité de celles de Saint-Augustin-de-Desmaures avant de vous donner les orientations budgétaires pour 2018.

Cela dit, soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour vous garantir une gestion rigoureuse et prudente qui permettra, une fois établi, le respect à moyen et long terme d'un cadre financier valide et viable.

En terminant, je vous remercie pour votre confiance et votre appui renouvelé.

Sylvain Juneau, maire
Saint-Augustin-de-Desmaures



Postulez en ligne!

Vous aimeriez travailler pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures? Consultez la page **Faire carrière à la Ville** sur le site Internet.



APPEL DE CANDIDATURES

TITRE : BRIGADIER SCOLAIRE
SERVICE : Loisirs, culture et vie communautaire
STATUT : SUR APPEL – SECTEUR BOCAGES
DATE LIMITE : 15 DÉCEMBRE 2017
N° CONCOURS : ACVSAD-2017-543
DÉBUT DE L'EMPLOI : DÈS QUE POSSIBLE

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la coordonnatrice au personnel de soutien du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le brigadier scolaire surveille et assure la sécurité des écoliers aux intersections des rues lors des entrées et des sorties des classes et les fait traverser. Le brigadier scolaire informe et sensibilise les écoliers sur les règles de sécurité et les bons comportements à adopter sur le réseau routier.

QUALIFICATIONS, EXIGENCES ET COMPÉTENCES REQUISES

- Offrir une disponibilité complète à raison de cinq (5) jours par semaine durant l'année scolaire
- Être disponible pour effectuer sa prestation de travail selon l'horaire d'entrée et de sortie des élèves
- Être disposé à travailler sous diverses conditions météorologiques
- Être responsable, assidu et ponctuel
- Être vigilant et posséder un bon jugement

NOTE: la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon le tarif horaire prévu à la convention collective en vigueur
- Équipement fourni : veste de sécurité, panneau d'arrêt, semelles antidérapantes et montant forfaitaire attribué pour l'achat de vêtements et d'articles appropriés

LIEU DE TRAVAIL

Secteur des Bocages

HORAIRE DE TRAVAIL

Selon les besoins du service (sur appel)

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours, par courriel, par télécopieur, ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 Service des ressources humaines
Concours : ACVSAD-2017- 543
 200, route de Fossambault
 Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
 Courriel : rh@ville.st-augustin.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

REPORTÉ ↑

Ordures

AJOUT D'UNE COLLECTE

Bacs à ordures collectés trois semaines consécutives du 25 décembre au 11 janvier. Par la suite, retour à la collecte bimensuelle jusqu'à la mi-avril.

FÉRIÉS - COLLECTES REPORTÉES

Les collectes des lundis 25 décembre et 1^{er} janvier sont reportées aux mercredis 27 décembre et 3 janvier.

Recyclage

Collectes toutes les semaines, toute l'année.

Sapin de Noël

À mettre à la collecte des ordures. Couper en longueur max 1 mètre (3') et mettre à côté du bac. S'assurer qu'il ne soit pas enseveli de neige.



Comme je suis collecté toutes les semaines... Profitez-en pour me donner les papiers de Noël (mais pas les choux), verres, assiettes et ustensiles en plastiques rincés.



Par contre c'est moi qui prends les décorations et les lumières de Noël défectueuses non réutilisables. C'est avec moi que part le sapin coupé en 2. N'oubliez pas, je suis collecté toutes les semaines pendant les fêtes

REMRQUAGE

En cas de contravention au Règlement sur le déneigement et le stationnement en période hivernale, les véhicules présents dans le secteur centre seront déplacés dans le stationnement du centre Delphis-Marois et ceux du secteur des Bocages seront déplacés dans le stationnement du centre communautaire Jean-Marie-Roy, aux frais du propriétaire.

4 FAÇONS DE VOUS INFORMER

1. Inscrivez-vous aux [alertes-citoyens](#) sur le site web de la Ville. Dès qu'une opération déneigement sera déclenchée, vous recevrez ainsi un courriel ou un SMS. La méthode la plus efficace!
2. Téléphonnez à la ligne info-neige au [418 878-6344](tel:418-878-6344)
3. Consultez le www.ville.st-augustin.qc.ca
4. Surveillez les [panneaux lumineux](#)



CALENDRIER 2018 : PLACE AUX GAGNANTS DU CONCOURS DE PHOTOS

Portez une attention particulière au calendrier 2018 que vous recevrez par la poste d'ici la fin de l'année. Comme à l'habitude, vous y retrouverez toutes les informations utiles ayant trait à votre Ville, telles que les dates de collecte, les séances du conseil, les inscriptions aux loisirs, les heures d'ouverture des bureaux, les événements à surveiller, etc. Cette année, le calendrier vous permettra d'apprécier les 12 clichés gagnants du concours photo organisé cet automne sur la page Facebook de la Ville.

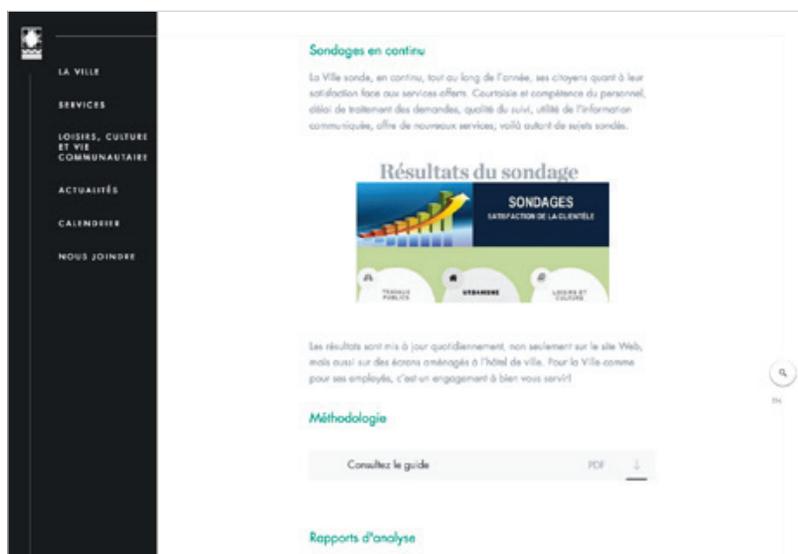
L'expérience fut couronnée de succès, puisque plus d'une cinquantaine de personnes ont soumis au total pas moins de 127 photos, dont plusieurs de très grande qualité. Les photos retenues ont été choisies par le public, pas moins de 5000 votes ont été enregistrés! Bonne année 2018.



SONDAGES : DES SUGGESTIONS ?

La Ville poursuit ses sondages en continu afin de connaître la satisfaction des citoyens quant à ses services. À l'instar du taux de satisfaction général qui est passé de 7,4 sur 10 au moment du lancement en avril 2016 à 8,2 en novembre dernier, les résultats montrent une progression constante. Merci à tous les citoyens qui acceptent de prendre quelques minutes de leur temps. Vous nous aidez à mieux vous servir! Les commentaires reçus sont utilisés pour prendre des décisions basées sur la volonté de la population. Mis à jour quotidiennement, rappelons que les résultats peuvent être consultés sur le bloc participation citoyenne du site Internet. Vous avez des idées sur des éléments à sonder et qui ont trait à la qualité de vie des citoyens?

Faites-nous parvenir vos suggestions à l'adresse info@ville.st-augustin.qc.ca



Mis à jour quotidiennement, rappelons que les résultats peuvent être consultés sur le bloc participation citoyenne du site Internet.

DES BANDES POUR LES JEUNES HOCHEYEURS

La Ville a fait une acquisition qui sera certainement appréciée des hockeyeurs de niveau MAGH et Novice pratiquant sur les glaces du Complexe multisportif.

En effet, la Ville vient de se doter de petites bandes qui permettent mieux la division de la grande glace. Les petites bandes sont aussi hautes que les bandes régulières et ont des coins arrondis, ce qui permet aux jeunes joueurs d'évoluer sur une glace très représentative des glaces régulières, mais adaptée à leur grandeur!

L'objectif des plus petites bandes est le développement du patinage, du maniement de la rondelle et l'amélioration du jeu en espace restreint. En réduisant l'espace de jeu, la proximité entre les jeunes hockeyeurs est augmentée et ceux-ci peuvent toucher plus régulièrement à la rondelle. Hockey Québec mentionne finalement que «l'utilisation des habiletés fondamentales du joueur de hockey sera augmentée, passes, tir, départ et arrêt seront multipliés afin de s'adapter à l'espace et à la vitesse du jeu.»



Le Complexe sportif multifonctionnel de Saint-Augustin-de-Desmaures figure parmi les premiers dans la région de Québec à se doter de telles bandes.





BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS AU CŒUR DE LA VIE CULTURELLE DEPUIS 25 ANS!

La bibliothèque Alain-Grandbois célèbre cette année ses 25 ans! Pour souligner l'occasion, la Ville a prévu une programmation toute spéciale qui mettra en valeur cette institution au cœur de la vie culturelle des Augustinoises et Augustinois!

**Spectacle
de Noël
16 décembre**

**Spectacle par Marionnettes
du bout du monde**

La cabane dans le sapin

10 h 30

INSCRIPTION OBLIGATOIRE DÈS LE 2 DÉCEMBRE

Cédric récolte les sapins avec son père. Il faut les couper, les attacher et les apporter en ville. Les citadins s'en procurent pour la grande fête de Noël. Mais ce jour-là, la tempête de neige du siècle éclate et Cédric se perd dans la forêt fouettée par la bourrasque. Ses parents inconsolables croient qu'il est disparu à jamais. Cependant, il n'en est rien car un vieil homme joyeux, au tour de taille généreux, veille sur lui.

**Spectacle de conte avec Geneviève Falaise
Contes des Fêtes**

14 h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE DÈS LE 2 DÉCEMBRE

Qu'arrive-t-il lorsqu'un âne en fugue rencontre, sur sa route, un chien, un chat et un coq? Et à un sapin qui rêve sans cesse à demain? Le froid cause-t-il les larmes du Prince Heureux? Ou est-ce plutôt la faute à Misère? Et quel est le secret de la belle hôtesse aux souliers rouges? Venez assister aux Contes des Fêtes, en compagnie de Geneviève Falaise, pour rire, réchauffer votre âme ou simplement vous divertir!

**Concert par Madeleine Royer
« Une voix pour les poètes »**

19 h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE DÈS LE 2 DÉCEMBRE

Une présence, une voix grave et douce, prenante, dans une interprétation à la fois sobre et vibrante des œuvres des grands poètes et compositeurs québécois et français. Madeleine Royer nous entraîne dans cet univers où les mots touchent et deviennent porteurs de vie, la vie dans tous ses états d'être.



Son parcours se décrit telle une révérence à la vie pour cette passion qu'elle a reçue et redonne : « La chanson ouvre en moi ce chemin fascinant qui mène à la rencontre de quelque chose de plus grand que soi; des écrits, des musiques qui vivent dans le temps, complices de nos vies et de celles à venir ». Aragon, Barbara, Brel, Anne Sylvestre... Pauline Julien, Georges Dor, Léveillé, Vigneault ... sont au cœur de son répertoire.

Madeleine sera accompagnée par le talentueux pianiste Réjean Yacola. Présence d'Alain Grandbois de 13h30 à 16h30.

MAISON THIBAUT-SOULARD

297, ROUTE 138 - TÉLÉPHONE : 418 878-4662, POSTE 6613

HEURES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi 13 h 30 à 16 h 30 Samedi et dimanche 12 h à 16 h

Veillez noter que la maison Thibault-Soulard sera fermée du 23 décembre au 7 janvier inclusivement.

Du 9 décembre 2017 au 14 janvier 2018

Exposition-bénéfice – Noël en partage

Des centaines d'œuvres à vendre au profit de la Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Augustin-de-Desmaures pour financer ses paniers de Noël. Par les artistes de Off Galerie. Les artistes seront sur place le 10 décembre en après-midi.



12 décembre à 19h

Spectacle pour les adultes – Arbre

Par Le chemin qui marche

Inscription dès le 28 novembre



15 décembre à 9 h 30

Créer avec Adé, atelier pour les 3 à 5 ans –

Le petit renne au nez rouge

Animatrice : Adéline Germain

Inscription dès le 1^{er} décembre



19 janvier à 9h30

Créer avec Adé, atelier pour les 3 à 5 ans – *Un village sous la neige*

Animatrice : Adéline Germain

Inscription dès le 5 janvier

Du 20 janvier au 18 février

Exposition des œuvres d'Alain Cayer,

artiste-peintre



9 février à 9h30

Créer avec Adé, atelier pour les 3 à 5 ans –

Je t'aime gros comme...un éléphant

Animatrice : Adéline Germain

Inscription dès le 26 janvier

11 février à 14h

Atelier de création pour la St-Valentin

pour les 7 à 10 ans - *Cœur en fête*

avec Diane Bussières

Inscription dès le 26 janvier



CULTURE

Les détails et la description des activités sont disponibles à ville.st-augustin.qc.ca

À l'exception des expositions, l'inscription est obligatoire pour toutes les activités. Les inscriptions sont acceptées deux semaines avant le début de l'activité et se font à la bibliothèque Alain-Grandbois et au point de service Père-Jean-Marc-Boulé, sur les heures d'ouverture.

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

160, RUE JEAN-JUNEAU - TÉLÉPHONE : 418 878-LIRE (5473)

Dimanche	10 h à 17 h	Jeudi	14 h à 20 h
Lundi	Fermé	Vendredi	14 h à 20 h
Mardi	10 h à 20 h	Samedi	10 h à 17 h
Mercredi	14 h à 20 h		

Veillez noter que la bibliothèque Alain-Grandbois et le point de service Père-Jean-Marc-Boulé seront fermés les 24 décembre, 25 décembre et 26 décembre pour la fête de Noël, ainsi que le 31 décembre, 1^{er} janvier et 2 janvier pour la fête du Nouvel An.

7 décembre à 19 h

Concert – *Nos gens de Voyage*
Par Daniel Roy
Inscription dès le 23 novembre



8 décembre à 18 h 30

Heure du conte en pyjama 3-5 ans –
Quand le père Noël était petit
Animatrice : Line Boily
Inscription dès le 24 novembre



Du 9 décembre 2017 au 14 janvier 2018

Exposition – *L'univers du conte*
Par les artistes de l'Association culturelles de Saint-Augustin-de-Desmaures

10 décembre à 10 h 15

Biblioconte 0-5 ans – *Gilles*
Animatrice : Brigitte Brideau
Inscription dès le 26 novembre



Du 20 janvier au 18 février

Exposition - *Autour de Salomon*
de Robert Cadot, artiste-peintre
et Myriam Bergeron, aquarelliste



1^{er} février à 19 h

Concert – *Le jazz de mon pays* par le trio
Jean-François Lambert
Inscription dès le 18 janvier



CINÉ POPCORN À LA BIBLIO

2 février à 18 h 30

Titre à confirmer, surveillez le site web de la Ville
Inscription dès le 19 janvier

Du 9 décembre 2017 au 14 janvier 2018

Exposition – *L'univers du conte*
Par les artistes de l'Association culturelle de Saint-Augustin-de-Desmaures

9 février à 18 h 30

Heure du conte en pyjama 3-5 ans – *Yan et le yéti*
Animatrice : Line Boily
Inscription dès le 26 janvier

11 février à 10 h 15

Biblioconte 0-5 ans – *Est-ce que tu m'aimeras encore?*
Animatrice : Brigitte Brideau
Inscription dès le 28 janvier

16 février à 14 h 30

Pédago à la biblio – *Les objets archéo pour notre pédago* avec les archéologues de Artefactuel (pour les 6-12 ans)
Inscription dès le 2 février



POINT DE SERVICE PÈRE-JEAN-MARC-BOULÉ

CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE-ROY

4950, RUE LIONEL-GROULX

Dimanche	Fermé	Jeudi	15 h 30 à 19 h
Lundi	Fermé	Vendredi	13 h à 16 h 30
Mardi	15 h 30 à 19 h	Samedi	9 h 30 à 13 h
Mercredi	Fermé		

MAISON OMER-JUNEAU

289, ROUTE 138 - TÉLÉPHONE : 418 878-4662, POSTE 1115

HORAIRE DES FÊTES

Fermeture du 23 décembre 2017 au 3 janvier 2018

SOIRÉE DE NOËL À LA MAISON OMER-JUNEAU LE 11 DÉCEMBRE DÈS 18 H

Jeux et spectacle de musique traditionnel dès 19 h. Notez que l'inscription est obligatoire pour assister au spectacle de musique puisque les places sont limitées.

Inscriptions au 418 878-4662, poste 1115



BAIN LIBRE - HORAIRE DE L'AUTOMNE COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

Du 2 septembre au 17 décembre 2017

**Résidents de Saint-Augustin =
gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile**

JOUR	BASSIN SPORTIF	BASSIN RÉCRÉATIF	INFO
LUNDI	10h45 à 11h45 BAIN 50 ANS ET + NOUVEAU 12h15 à 13h30 *7 16h30 à 17h50 - 16h30 à 17h *10 - 17h à 17h25 *5 - 17h25 à 17h50 *3 20h05 à 21h35 *7	16h30 à 17h50 Pour tous	*L'astérisque indique le nombre de couloirs disponibles pour le bain en longueurs T = Tremplins ouverts, horaire modifiable sans préavis
MARDI	12h15 à 13h30 *7		
MERCREDI	10h45 à 11h45 BAIN 50 ANS ET + 12h15 à 13h30 *7 16h30 à 17h50 16h30 à 17h *10 17h à 17h25 *5 17h25 à 17h50 *3 20h10 à 21h40 *7	12h15 à 13h30 Pour tous 16h30 à 17h50 Pour tous	
JEUDI	6h30 à 7h30 *7 EXCLUSIF aux résidents de Saint-Augustin NOUVEAU 12h15 à 13h30 *7		Essai pour l'automne 2017 Période réservée exclusivement aux résidents de Saint-Augustin, preuve de résidence à présenter aux sauveteurs à chaque bain libre. Les portes du Complexe sportif ouvriront à 6 h 15.
 VENDREDI	12h15 à 13h30 *7 15h30 à 16h50 *5 20h à 21h30 *3 - T	15h30 à 16h50 Pour tous 20h à 21h30 Pour tous	
SAMEDI	13h30 à 15h30 *3 - T 18h à 20h *3 - T	9h30 à 11h Famille 13h30 à 15h30 Pour tous 18h à 20h Pour tous	
DIMANCHE	13h30 à 15h30 *3 - T 19h15 à 20h45 *3 - T	9h30 à 11h Famille 13h30 à 15h30 Pour tous 19h15 à 20h45 Pour tous	

HORAIRE PATINAGE LIBRE COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL Décembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
					Annulé	Annulé
4	5	6	7	8	9	10
	12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		18 h 30 à 20 h 20	13 h à 15 h
11	12	13	14	15	16	17
	12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		18 h 30 à 20 h 20	13 h à 15 h
18	19	20	21	22	23	24
	12 h à 12 h 50		Annulé		18 h 30 à 20 h 20	Fermé
25	26	27	28	29	30	31
Fermé	Fermé	16 h 30 à 17 h 20	12 h à 13 h 20	12 h à 13 h 20	18 h 30 à 20 h 20	Fermé

DU 6 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2017

Centre communautaire Jean-Marie-Roy Badminton et pickleball

Lundi	12 h à 14 h	Pickleball libre
Lundi	14 h 15 à 16 h 15	Badminton libre
Mardi	12 h à 14 h	Badminton libre
Mardi	14 h 15 à 16 h 15	Pickleball libre
Mardi	18 h à 19 h 30	Badminton libre (3 terrains)
Mercredi	19 h à 22 h	Badminton libre (3 terrains)
Mercredi	20 h 30 à 22 h	Pickleball libre (3 terrains)
Jeudi	12 h à 14 h	Pickleball libre
Jeudi	14 h 15 à 16 h 15	Badminton libre
Vendredi	12 h à 14 h	Badminton libre
Vendredi	14 h 15 à 16 h 15	Pickleball libre
Vendredi	19 h 30 à 21 h 30	Pickleball libre (3 terrains)
Samedi	11 h 30 à 14 h	Pickleball libre et badminton libre (3 terrains chacun)

Périodes annulées: 7 et 14 décembre

Horaire des Fêtes – ACTIVITÉS LIBRES- Complexe sportif

FERMÉ : 24-25-26 décembre et 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier

MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
27 DÉCEMBRE 3 JANVIER	28 DÉCEMBRE 4 JANVIER	29 DÉCEMBRE 5 JANVIER	30 DÉCEMBRE 6 JANVIER	7 JANVIER
16h à 17h30 Hockey FAMILIAL	9h30 - 11h Baignade : Bassins récréatif & sportif	9h30 - 11h Hockey FAMILIAL	9h30 - 11h Baignade : Bassins récréatif & sportif	9h30 - 11h Baignade : Bassins récréatif & sportif
16h à 17h20 Patinage	12h à 13h20 Patinage	12h à 13h20 Patinage	13h30 - 15h30 Baignade : Bassins récréatif & sportif	13h30 - 15h30 Baignade : Bassins récréatif & sportif
14h - 16h30 Baignade : Bassins récréatif & sportif	14h à 15h30 Hockey FAMILIAL	14h - 16h30 Baignade : Bassins récréatif & sportif	18h - 20h Baignade : Bassins récréatif & sportif	13h à 15h Patinage
	18h30 - 20h30 Baignade : Bassins récréatif & sportif		18h30 à 20h20 Patinage	19h15 - 20h45 Baignade : Bassins récréatif & sportif

LOCATION DE SALLES COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL HEURES DE GLACE ET AQUAFÊTE

Communiquez avec le personnel au 418 878-8552

LOCATION DE SALLES

Plusieurs salles sont disponibles au centre Delphis-Marois, au centre sociorécréatif les Bocages, au Centre communautaire Jean-Marie-Roy, à l'hôtel de ville et au Complexe sportif multifonctionnel.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec un agent des réservations au 418 878-4662 poste 6614.

PATINOIRES EXTÉRIEURES

Les bandes ont été installées, il ne manque plus que la neige et le froid! Surveillez le site Internet pour connaître la date d'ouverture. L'horaire sera le suivant :

Lundi au vendredi	17 h à 22 h
Samedi et dimanche	10 h à 22 h
Congés scolaires	10 h à 22 h

LOISIRS HIVER 2018

DES ACTIVITÉS POUR TOUS ET POUR TOUS LES GOÛTS!



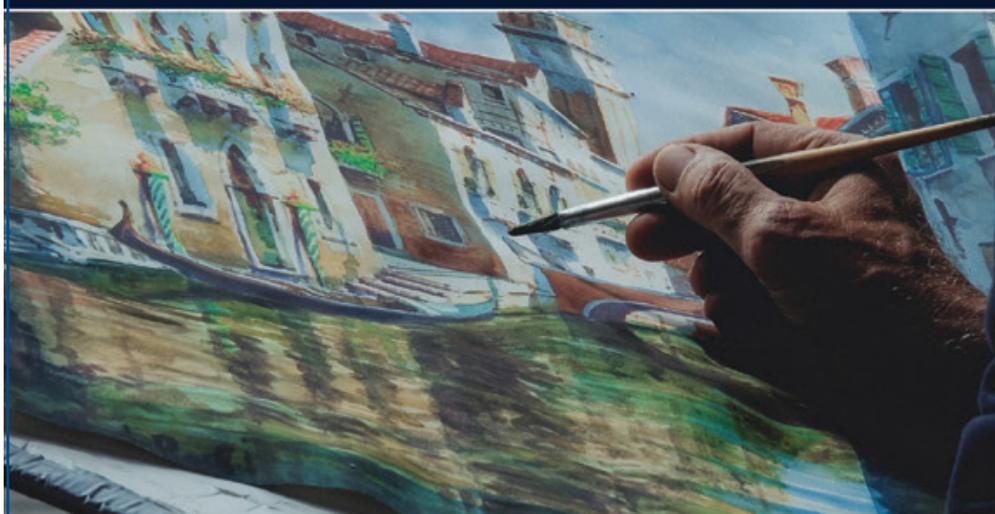
SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMAURES

K É N O

Ouverture des inscriptions en ligne :

20 NOVEMBRE 2017, à 8h

www.ville.st-augustin.qc.ca



ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Ateliers de peinture pour adultes (huile et acrylique)
Bande dessinée et caricature
Magie créative pour enfants par le dessin
Peinture pour enfants

MUSIQUE

Batterie
Chant populaire
Guitare
Piano
Violon

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE 50+

Pilates
100 % Souplesse (nouveau)
Conditionnement sur musique
Stretching et tonus
Stretching et tonus douceur
Entraînement 20-20-20 (nouveau)

ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE

Piloxing
Tabata
Pilates (nouveau)
Aéro Step +
Brûle Énergie
Zen Tonique (nouvel emplacement)
Abdos Express (nouveau)

SPORTS

Badminton - Location saisonnière
Cours de tennis Intérieur - Mini-tennis et Junior
Cours de tennis Extérieur - Mini-tennis, Junior et adulte
Escrime (débutant et intermédiaire)
Pickleball - Location saisonnière
Volleyball

BIEN-ÊTRE

Danse en ligne
Qi Gong
Tai-chi-chuan (soir)
Tai Chi Taoïste (jour)
Yoga (débutant, intermédiaire et avancé)

FORMATIONS

Ateliers Jouons à jouer



©rskspyderman



©rskspyderman